

Soutien à la mobilité internationale 2026 Mobilité vers l'École française de Rome

Dans le cadre du soutien à la mobilité internationale, CNRS Sciences humaines & sociales et l'École française de Rome (EFR) proposent aux chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche des unités de recherche dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, une aide pour la réalisation d'actions de recherche en 2026.

L'aide accordée a pour objet le financement de missions comprises entre 3 et 9 mois durant l'année civile 2026. Elle concerne toutes les disciplines en lien avec les missions de l'EFR et tous les types de missions de recherche (collaboration internationale, travail de terrain, consultation de sources, montage de projet, rédaction d'ouvrage ou d'article en collaboration).

Le séjour est cofinancé par CNRS Sciences humaines & sociales et l'EFR, sous la forme d'un forfait mensuel équivalent à 2 000 € notifié par le CNRS à l'UMR de rattachement, ainsi réparti :

- 1 000€ contribués par le CNRS
- 1 000€ contribués par l'EFR

Durant son séjour, le/la « chercheur(e) résident(e) » participe à la vie scientifique de l'institution. Il est donc souhaitable qu'il/elle inscrive son projet personnel de recherche explicitement dans l'un des six axes de recherche développés par l'École française de Rome. De même le projet doit venir dans toute la mesure du possible en appui à l'un des programmes de l'EFR (<https://www.efrome.it/la-recherche/axes-scientifiques>). Pour cette raison, il est recommandé de prendre contact avec les porteurs du programme éventuellement concernés afin de pouvoir justifier de leur accord dans le dossier de candidature.

Les déplacements hors de Rome et du terrain italien doivent être aussi limités que possible et sont soumis à autorisation de la direction de l'EFR.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une présentation scientifique du projet (deux pages maximum)
- un descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)
- l'utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)
- un *curriculum vitae* (trois pages maximum)
- le formulaire ci-joint complété avec l'accord de la direction d'unité.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre **candidature par e-mail à : inshs.smi@cnrs.fr au plus tard le 30 septembre 2025 (minuit)**, en un seul fichier enregistré au format pdf sous l'intitulé : SMI_Nom du porteur_N° de section CNRS.pdf

Les candidatures seront expertisées conjointement par CNRS Sciences humaines & sociales et par l'EFR sur la base de leur qualité et de leur intérêt scientifiques. A la suite des arbitrages, les résultats seront envoyés par email aux candidat.e.s d'ici fin janvier 2026.



Éligibilité : Seules les candidatures émanant de personnels statutaires (chercheur(e)s, enseignant(e)s-chercheur(e)s et ingénieur(e)s de recherche) des unités de recherche relevant d'une section de CNRS Sciences humaines & sociales et dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, sont éligibles à cet appel.

Crédits : Cet appel a pour objet le financement de frais de mission. Pour toute question relative à l'éligibilité des crédits, vous pouvez vous adresser à votre gestionnaire d'UMR. Les crédits octroyés dans le cadre du SMI relèvent de la subvention d'État et doivent être impérativement dépensés sur l'année civile 2026. Aucun report sur l'année suivante (2027) ne pourra être accordé. Nous vous remercions de tenir compte de ces éléments dans le dépôt de votre candidature.

Covid 19 : La réalisation des actions de recherche à l'étranger en 2026 restera soumise aux contraintes sanitaires et aux restrictions imposées par chaque pays.

Contact : Pour tout renseignement sur l'EFR (programmes et aspects pratiques de la mobilité), merci de contacter directrice@efrome.it

Rapport : À l'issue de sa mission, le/la chercheur(e) lauréat.e s'engage à remettre un rapport d'activités.

Déclaration de candidature

Comment déposer votre dossier ?

- compléter ce formulaire
- l'enregistrer au format **pdf**
- le renommer sous l'intitulé suivant : SMI EFR_nom du porteur_N° de section CNRS.pdf
- l'envoyer à l'adresse suivante : inshs.smi@cnrs.fr

A déposer au plus tard le **30 septembre 2025**

Titre du projet ▶

Porteur du projet

☐ M. ☐ Mme Prénom ▶

Nom ▶

Chercheur CNRS ☐

Enseignant chercheur ☐ Université :

Nombre de mois demandés ▶

Mois de départ envisagé ▶

Pays de destination ▶

Section du comité national du CNRS ▶

Laboratoire (nom complet et sigle, le cas échéant) :

▶

Code unité (**UMR, USR**)▶

Courriel du porteur du projet ▶

Tél ▶

Je travaille en lien :

- avec une ERC : oui ☐ non ☐ - Intitulé du projet :

- avec un projet collaboratif européen : oui ☐ non ☐ - Intitulé du projet :

Avis du directeur/trice d'unité

☐ M. ☐ Mme Prénom ▶

Nom ▶



Courriel du directeur/trice d'unité ►

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Signature :

Présentation scientifique du projet (deux pages maximum)



Descriptif des actions prévues lors de la mission (une demi-page maximum)



Utilisation prévue du budget demandé (une demi-page maximum)



Curriculum vitae (3 pages maximum)



Les informations recueillies vous concernant vont faire l'objet d'un traitement par CNRS Sciences humaines & sociales (3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16).

La Déléguée à la protection des données du CNRS peut être contactée pour toute question sur la protection des données personnelles. Ses coordonnées sont : CNRS - Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy ; mail : dpd.demandes@cnrs.fr.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées avec comme finalités : la gestion de l'appel à projets « Soutien à la mobilité internationale » de CNRS Sciences humaines & sociales, CNRS Sciences humaines & sociales et la diffusion de communications relatives au déploiement des activités des chercheurs à l'international (invitations à des ateliers, informations personnalisées, envoi d'appels à candidatures).

La base légale du traitement est (article 6-f du RGPD) nécessaire à l'accomplissement de la mission d'intérêt public du CNRS.

Le destinataire des données est CNRS Sciences humaines & sociales.

Vos données seront conservées pendant trois ans.

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données : le droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à CNRS Sciences humaines & sociales (Pôle International, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16 – inshs.international@cnrs.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.